



H1 Accompagnement des personnes handicapées

Formation de base : Le dispositif partenarial régional et les aides mobilisables

Dates et lieux

1 jour, soit 7 heures
De 9h à 17h

Session A :

7 avril 2017 - Aubagne

Session B :

5 Mai 2017 - Aubagne

Session C :

2 juin 2017 - Aubagne

Session D :

8 septembre 2017- Aubagne

Session F :

12 décembre 2017

Session G :

21 décembre 2017

REGUS

Atrium 10.6 Les Docks

4^{ème} étage

10 place de la Joliette

MARSEILLE

CARIF Espace Compétences

Centre de vie Agora, Bat A

ZI Les Paluds

13400 AUBAGNE

Session E :

16 octobre 2017

LE VINCI

2 place Alexandre Farnèse

84000 AVIGNON

Intervenants

Pour **SRI SOLUTIONS**

Cyril BART

Consultant formateur spécialisé sur
l'emploi des personnes en situation de
handicap

En partenariat avec

ETCetera, Mission d'Appui

Elisabeth DUGIER

Marie FLORES

Public

Réservé aux professionnel-le-s de
l'accueil, de l'information, de
l'orientation et de la formation
intervenant dans les dispositifs du
SPRFPA en Provence-Alpes-Côte d'Azur
(organismes de formation, CFA,
SEDOP), dans les Missions locales, les
PLIE ou les centres de gestion de la
fonction publique territoriale, ou les
futurs référents handicap de Pôle
emploi.

Contexte

Dans le cadre de la convention quadriennale relative à la formation et à la qualification des personnes handicapées, la Région PACA, l'AGEFIPH PACA Corse et le FIPHFP ont décidé d'unir leurs efforts et de coopérer activement pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans un emploi durable et donc mieux mobiliser les dispositifs de droit commun mis en œuvre par la Région pour les rendre véritablement accessibles aux personnes handicapées.

Les axes d'intervention définis par la convention sont notamment de :

- Garantir l'égalité de traitement des personnes handicapées, candidates aux formations relevant de la compétence de la Région (et poursuivre l'augmentation du nombre d'entrées en formation des personnes handicapées dans les ETAPS et les ETAQ, formations par apprentissage et formations du Sanitaire et Social) ;
- Accompagner les structures d'accueil, d'information et d'orientation professionnelle, les organismes de formation et les CFA du Service Public Régional de Formation Permanente et d'Apprentissage (SPRFPA) en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans l'accueil de personnes handicapées pour le bon déroulement des parcours de formation ;
- Intégrer la préoccupation de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées dans la démarche qualité RE.S .E.A.U des organismes de formation et des Centres de Formation d'Apprentis

Cette formation est proposée pour permettre la mise en place de référents Handicap au sein des structures : aujourd'hui c'est environ 400 référents qui ont été formés et qui se retrouvent au sein du réseau régional, animé par la Mission d'Appui à la formation et la qualification des personnes handicapées.

Objectif

Objectif général :

L'objectif général de cette formation-action est de maîtriser le dispositif partenarial régional existant : MDPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI... ainsi que les aides techniques et financières mobilisables.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la notion de handicap et son environnement.
- Connaître le réseau des partenaires locaux intervenant dans le dispositif d'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Connaître les dispositifs techniques, humains et financiers mobilisables
- Connaître la convention cadre Région PACA/AGEFIPH/FIPHFP et les actions menées par la mission d'appui



Pré-requis

Aucun

Tarif

Gratuit

Financé par

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Contenus

Connaître le handicap : nos représentations, les définitions et la loi de 2005

- Les stéréotypes et les représentations sur le handicap.
- Définition du handicap et des familles de handicap.
- Les obligations d'un organisme de formation : aménagement, accessibilité, compensation ...

Le statut de travailleur handicapé dans le monde du travail : les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

- Les différentes possibilités pour les entreprises de répondre à leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
- Les différents acteurs qui interviennent pour l'orientation, l'insertion et l'emploi des travailleurs handicapés et leurs missions, en particulier :
 - L'AGEFIPH
 - Le FIPHP
 - Les Cap Emploi

Les personnes en situation de handicap et la formation : comment favoriser leur accès à la formation ?

- Présentation des aides et des services de l'AGEFIPH.
- Repérage des freins possibles lors de l'entrée en formation d'une personne handicapée et les aides mobilisables - analyse de situations.

La convention cadre quadriennale Région PACA / AGEFIPH PACA Corse / FIPHP, présentée par la Mission d'Appui :

- Formation professionnelle, apprentissage
- Le réseau des référents handicap

Méthode et organisation pédagogique

Travailler sur le handicap dans le monde professionnel implique de travailler sur les comportements, les représentations des participants. Pour cette raison, les participants se mettent d'abord en situation pour comprendre comment ils agissent et si ces actes sont adaptés à l'environnement. Ces situations développées par les participants eux-mêmes deviennent la base de réflexion, un apport du groupe. Le formateur peut ensuite plus aisément faire une synthèse des bonnes pratiques, des bonnes attitudes à mettre en œuvre. Les méthodes pédagogiques utilisées sont adaptées à chaque objectif, selon deux axes : la convivialité et l'interactivité.

Ainsi, la formation s'appuie sur une alternance d'exercices, de mises en situation, de réflexions de groupe, avec des phases d'apports de connaissances, d'apports d'outils et de repères. Cette formation est avant tout pratique et proche du terrain des participants avec des exercices adaptés aux métiers et secteurs d'activité de ces derniers.

La mission d'appui sera intégrée dans les cas pratiques de l'après-midi afin de favoriser les échanges et créer un esprit réseau dès cette première journée.